



---

## 43<sup>e</sup> session du Conseil des droits de l'homme

Point 4 de l'ordre du jour

### **Dialogue interactif avec la Rapporteuse spéciale sur la situation des droits de l'homme au Myanmar**

Genève, le 10 mars 2020

Déclaration de la Suisse

---

Madame la Présidente,

La Suisse remercie la Rapporteuse spéciale pour son dernier rapport et salue ses recommandations. Au cours des six ans de son mandat, le changement politique au Myanmar a d'abord suscité l'espoir du peuple, voire du monde, avant de laisser place au désespoir de la crise, caractérisée par la violence, les possibles crimes contre l'humanité et les accusations de génocide.

La Suisse est profondément préoccupée par les violations graves et continues des droits de l'homme au Myanmar, en particulier dans les Etats de Rakhine, Kachin et Shan. La Suisse soutient les mécanismes internationaux d'investigation et de reddition des comptes, notamment le Mécanisme d'enquête indépendant pour le Myanmar. Elle encourage en outre le gouvernement à publier le rapport complet de la Commission indépendante d'enquête et à poursuivre les responsables de violations graves. La Suisse appelle le Myanmar à continuer la coopération avec la Cour internationale de justice et à rapporter sur l'application de son ordonnance.

La Suisse regrette profondément la cessation de la coopération du Myanmar avec la Rapporteuse spéciale et appelle le gouvernement à collaborer avec les institutions de l'ONU, ainsi qu'avec la communauté internationale, et à leur garantir un accès à l'ensemble du pays, sans restriction.

Madame la Rapporteuse spéciale,

Comment les divers mécanismes des droits de l'homme spécifiques au Myanmar peuvent-ils mieux se coordonner pour faire valoir leurs recommandations?

Je vous remercie.